



✉ joelle@andrianarijaona.fr

☎ +33619342966



👤 Formation présentielle ⌚ Durée : 7 heures (1 jour)

RÉUSSIR VOTRE AUDIT QUALIOP

PROGRAMME DE LA FORMATION

Suite au décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité, la certification Qualiopi est exigée pour les organismes réalisant des actions concourant au développement de compétences demandant à bénéficier de fonds publics et mutualisés. Ce référentiel prend en compte les spécificités des publics accueillis, dont les personnes en situation de handicap.

Cette ambition inclusive s'inscrit dans le cadre de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Cette formation vous permettra de vous préparer au mieux à cette certification devenue obligatoire depuis le 1er janvier 2022. Vous serez préparé à passer votre audit dont les modalités sont associées au référentiel. Vos processus seront revus pour s'adapter à la taille et à l'activité de votre organisme de formation. Cette révision sera une aide précieuse pour maintenir votre certification sur le long terme et vivre sans stress vos futurs audits.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre les exigences du référentiel Qualiopi
- ✓ Établir un plan d'actions et le mettre en œuvre pour la certification
- ✓ Instaurer une démarche d'amélioration continue



PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Pour qui

- > Dirigeants
- > Directeurs pédagogiques
- > Responsables de service formation
- > Référent qualité
- > Formateurs indépendants

CONTENU DE LA FORMATION



+ Caractéristiques générales du référentiel

+ Critère 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

+ Critère 2 : L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations

+ Critère 3 : L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre

+ Critère 4 : L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre

+ Critère 5 : La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations

+ Critère 6 : L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel

+ Critère 7 : Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

+ Connaître le déroulement de l'audit basé sur les modalités associées au référentiel



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- > Feuilles de présence.
- > Questions orales ou écrites (QCM).
- > Mises en situation.
- > Formulaire d'évaluation de la formation.
- > Certificat de réalisation de l'action de formation.
- > Évaluation de la satisfaction à chaud



RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- > Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- > Documents supports de formation projetés.
- > Exposés théoriques
- > Etude de cas concrets
- > Quiz en salle
- > Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



QUALITÉ ET SATISFACTION

Taux de satisfaction des apprenants



9,7/10

(3 avis)



CAPACITÉ D'ACCUEIL

Entre 0 et 20 apprenants



DÉLAI D'ACCÈS

1 semaine



PRIX : 850 € HT

Pour toute information complémentaire : 01 87 66 63 94 / Qualiopi@uptochange.fr / www.uptochange.fr